



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 16

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 05/11/21

Absents : aucun / tous les élus présents.

Recrutement pour la médiathèque :

12 personnes ont postulé pour le poste. Après analyse des CV, nous avons rencontré 4 candidats. La personne pressentie devrait prendre ses fonctions début décembre.

Rapports des vérifications des installations sportives :

La société SOLEUS a effectué les contrôles réglementaires (tests de charges) sur nos structures installées en différents lieux (modules de skate parc, city stade, panneaux de baskets et buts de handball, espaliers, cordes à grimper, aire de jeux pour enfants). Nos installations sont conformes, aucune action corrective liée à la sécurité n'est à prévoir.

Accord de la subvention dans le cadre des amendes de police :

Le Département nous confirme l'attribution d'une subvention de 8 000 € pour la sécurisation des piétons route de St Laurent. Pour cette deuxième phase, le coût d'achat des barrières s'élève à 14 100 € HT.

Adoption des différents tarifs pour 2022 :

Après discussion, le conseil décide de ne pas augmenter les tarifs en 2022 : locations des salles, concessions funéraires, inscription médiathèque et droit de place pour les forains (vous retrouverez tous ces tarifs sur le site internet de la mairie).

Point sur les travaux et projets en cours :

Projet aménagement terrain « montée St Roch » : le Département nous accorde une subvention à hauteur de 50 % des travaux soit 60 945 €. La Région se prononcera définitivement en début d'année. Le conseil choisit de confier au cabinet VEAC de St Laurent de Chamousset, l'étude et le suivi des travaux pour un montant de 7 035 € HT (devis concurrent à 8 160 €). Le marché devrait être lancé début 2022.



Compte-rendu conseil (suite)

Bâtiment communal « route de Ste Foy – bâtiment Luni'k » : les commandes de travaux seront passées prochainement auprès des artisans : M. PONCET pour la plomberie et M. DEMONTROND pour l'électricité. Le conseil décide de confier la pose de 16 panneaux photovoltaïques (27 m²) à la société GEOCLIM (Feurs) pour la somme de 13 254 €HT. Par ailleurs, en plus de la subvention de l'Etat (DETR), la Région nous octroie une aide de 34 333 €.

Compte-rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants : le groupe a pris plaisir à réaliser des décorations pour Halloween ; il sera présent pour la cérémonie du 11 novembre. Les enfants participeront activement à l'animation prévue sur la place de la mairie mercredi 8 décembre, et prépareront également des décorations de Noël.



Vie du village : différentes associations et le CM enfants vont proposer ensemble une animation pour le 8 décembre. Nous pourrions nous retrouver, adultes et enfants, sur la place du village pour la retraite aux flambeaux et pour déguster vin chaud, chocolat chaud, saucisson/pommes de terre... et peut être que le Père Noël viendra nous rendre visite ! (voir flyer joint).

Commission jeunes : il est prévu de projeter un film pour enfants mercredi 22 décembre suivi d'un goûter partagé ; les participants devront préalablement s'inscrire et devront être accompagnés (pour les plus jeunes). Une fiche d'inscription sera diffusée en temps voulu.

Ecole : l'élection des parents d'élèves a eu lieu ; les délégués sont Mesdames JACOUTY, PRESTIPINO, GEOFFRAY, et Monsieur ALVES DE SOUSA.

Vendredi 17 décembre, un spectacle sera proposé en matinée aux enfants à la salle des fêtes et un film sera diffusé l'après-midi.

Les élèves de la classe des grands seront présents pour le 11 novembre (chanson et lecture de lettres de poilus).

SYRIBT : le syndicat de rivières Brévenne / Turdine prévoit de réaliser un plan intercommunal de sauvegarde et proposera une formation aux élus et sentinelles. Différents projets sont en cours d'élaboration (restauration du lit naturel de la Brévenne dans la traversée de la Giraudière et réflexion sur la problématique liée à l'irrigation notamment).

Cette année des travaux d'aménagement du lit de la Turdine ont été réalisés sur Savigny / l'Arbresle et Tarare.



Compte-rendu conseil (suite)

CCMDL : parmi tous les sujets traités en conseil communautaire, on peut citer entre autres :

- l'aide à l'installation d'un jeune agriculteur sur la commune de Haute-Rivoire, en collaboration avec la SAFER pour le portage financier de la propriété et la gestion administrative,
- le démarrage, prochainement, des travaux pour l'aménagement de l'extension de la zone d'activités de Bellevue sur la commune de Souzy.

Commission assainissement - CCMDL : un marché de délégation de service public est lancé pour l'entretien des stations d'épuration et des réseaux sur le périmètre de la Communauté de communes.

Carrières B.B.C.I : il est projeté l'installation d'une centrale d'enrobé sur le site de la carrière de Courzieu « Bonnefoy Béton Carrières Industrie » (BBCI). Cette dernière permettrait de répondre aux besoins des entreprises locales qui s'approvisionnent actuellement sur Arnas, Mornant ou Bellegarde-en-Forez.

C.C.A.S : le centre communal d'action sociale prépare la rencontre avec les personnes âgées fixée au samedi 18 décembre (animation, goûter et remise du colis de Noël) ; les personnes concernées (70 ans et plus) recevront en temps voulu une invitation pour cet après-midi qui se veut convivial, dans le respect des consignes COVID.

Au cours de la réunion du 6 octobre, Jean CAMY, président de « solidair-aidants Monts du Lyonnais », a présenté le fonctionnement de cette association d'aidants et de personnes âgées en perte d'autonomie créée en janvier 2018.

Informations et questions diverses :

Circulation route de Duerne : les balises et le radar pédagogique provisoirement installés route de Duerne à proximité du chemin du domaine ont été enlevés par le Département ; les mesures enregistrées montrent qu'en moyenne la vitesse des véhicules en agglomération est plutôt respectée.

Une réflexion est en cours avec la commune de Sainte Foy l'Argentière et le Département pour la suite à donner à ce dossier.

Extension des consignes de tri : l'application et le respect des nouvelles consignes de tri entraînent inévitablement une augmentation du nombre de sacs jaunes. Pour autant, la CCMDL ne prévoit pas pour l'instant le doublage de la collecte qui serait génératrice de frais supplémentaires pour les usagers.

Rappel : nous vous remercions de bien respecter le calendrier de ramassage.

Feux d'artifice privés : ces dernières semaines, notre village a été témoin de feux d'artifice d'ordre privé tirés sans autorisation. Cette pratique est soumise à une demande préalable en mairie.

Outre les nuisances sonores pour le voisinage, ces pratiques peuvent s'avérer dangereuses pour les personnes qui manipulent les artifices, les retombées peuvent endommager voitures, salons de jardins... et le risque d'incendie est également à prendre en considération.

Fermeture exceptionnelle de la mairie : le secrétariat de la mairie sera fermé les **vendredi 12 et lundi 29 novembre 2021**.

Prochaine réunion le vendredi 10 décembre 2021 à 20h30.



Vie municipale et associative

LA REVOLE : « le 1^{er} octobre 2021 a eu lieu l'assemblée générale de l'association de la revole, un nouveau bureau a été élu : Naïs LELAN présidente, Andréa CUGNARD vice-présidente, Manon VERNAY secrétaire, Christian CUGNARD vice-secrétaire, Christophe PONCET trésorier, Nathalie BERGER vice trésorière.

Bien entendu la revole a encore besoin de votre aide alors n'hésitez pas à venir nous donner un petit coup de main lors de nos manifestations !

Le 5 décembre aura lieu une vente de sapins de Noël (voir flyer joint) – pensez à réserver ! »

ANIMATIONS LE 8 DECEMBRE : vous trouverez le programme sur le flyer joint. N'hésitez pas à fabriquer des décorations et à venir tous ensemble les poser autour du sapin devant l'école.

MARCHE DU VENDREDI : c'est avec beaucoup de tristesse que nous vous annonçons l'arrêt de notre marché du vendredi. Pourtant, au printemps, les commerçants étaient satisfaits, les clients venaient en nombre et la place du village était animée de 16h à 19h.

Après les congés d'été, les Saint Genoïses n'étaient malheureusement plus au rendez-vous.

Nous remercions nos commerçants pour leur implication. **MAX BURGER quant à lui continuera à être présent à partir de 18h30/19h.**

JAQUADI : l'association des parents d'élèves a tenu son assemblée générale le 5 octobre ; il y a une bonne dynamique au sein du groupe de parents. Un versement de 3 000 € a été fait à l'école en vue d'une sortie scolaire.

Le bureau est composé ainsi : Clémence THEVENET présidente, Mickaël BERTRAND vice-président, Véronique CHAPOT secrétaire, Maud PELLISSON secrétaire adjointe, Cindy GUIOTTO, trésorière, Sandrine MARTIN trésorière adjointe.

CANTINE SCOLAIRE : l'assemblée générale a eu lieu le 5 octobre ; en moyenne il y a eu 28 enfants par repas sur l'année scolaire écoulée.

Le bureau est composé ainsi : Elisa CUMIN présidente, Marjolaine COURBIERE secrétaire, Muriel THEPAULT trésorière.

LA BOULE JOYEUSE : les adhérents proposent de réaménager l'intérieur du local jouxtant la buvette (qui sert de stockage de matériels et autres) et souhaiteraient l'agrandissement d'une fenêtre.

Les demandes sont acceptées. Pour l'aménagement, les fournitures seront prises en charge par la commune sur présentation de devis et les travaux intérieurs réalisés par les membres de l'association. En ce qui concerne l'agrandissement de la fenêtre, un maçon sera mandaté pour exécuter cette prestation.

DECHETERIES DU TERRITOIRE : à noter que depuis le 1^{er} novembre un numéro unique est mis en place pour joindre les déchèteries du territoire : 04 74 26 28 88.

ATELIER NUMERIQUE : « la CCMDL organise des ateliers « Créer son album photo en ligne ». Ces ateliers s'adressent à un public senior et débutent à partir du 12 novembre à la maison du numérique à St Clément les Places. Téléphoner au 04 74 70 68 93 (possibilité de commencer après le 12 novembre). »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

MALADIES D'ENFANTS - SANS VACCINS

Une épidémie de poliomyélite à Ste Foy l'Argentière fait avancer la connaissance de la maladie

A la fin du XIX^{ème} siècle la « paralysie infantile » (poliomyélite) était très mal connue. Aucune observation sérieuse n'avait pu encore avoir lieu à ce sujet. Or, en 1886, un médecin de Lyon, le Dr CORDIER, vit arriver dans son cabinet un enfant de Ste Foy l'Argentière atteint de paralysie atrophique. Il interroge sa mère et apprend que plusieurs enfants de Ste Foy avaient été atteints, presque tous en même temps, de la même maladie.

Dès lors, le Dr CORDIER concentra toute son attention sur les enfants fidésiens. Il se rendit de nombreuses fois sur place, aidé par le pharmacien Mr MAGNIN. Toutes les observations du Dr CORDIER lui permirent d'établir d'une manière incontestable la nature épidémique de la maladie.

En effet, en 1885, treize cas de paralysie infantile s'étaient déclarés pendant les deux mois de juin et juillet. Sur les treize enfants, quatre âgés de un à treize mois avaient succombé à la maladie. Tous se portaient très bien, lorsque brusquement ils avaient été terrassés par une forte fièvre suivie d'abondantes sueurs, puis d'une paralysie d'un à plusieurs membres. Sur ces treize enfants, deux, habitants St Laurent, étaient venus passer seulement quelques heures à Ste Foy... Cela avait suffi pour qu'ils soient contaminés !

Le Dr CORDIER cite dans son rapport les noms et âges de chacun des petits, et quelquefois précise leur domicile : Benoît VILLARS, enfant en nourrice à Ste Foy l'Argentière - Jeanne CHIRAT, 24 mois, fille du boulanger (près de la gare), assez souvent en contact avec le petit VILLARS - Françoise RIVAUD, 7 mois, fille du garde-barrière, voisine des CHIRAT qu'elle voyait chaque jour - Jules MALATAVERNE, 10 mois, habite en face de la pharmacie, allait quelquefois avec sa mère à la boulangerie CHIRAT, l'enfant décède en trois jours - Marie COQUET, 10 mois, décède en trois jours - Anna CHALIEN, 14 mois, demeurant à côté des MAYOUD chez sa grand-mère, voyait souvent l'enfant COQUET - Jeanne GOUTTENOIRE, 1 mois, habite en haut du village, voisine de Marie COQUET, décède en trois jours - COQUARD, 9 mois, habite en face de la gare, décède en trois jours, sa mère fréquentait beaucoup la famille de Jeanne CHIRAT - Claudius PERINET 2 ans ½, habite Lafay, allait presque tous les jours à Ste Foy avec sa mère - Clotilde BERGER, 18 mois - MAYOUD, 3 mois, fils du boulanger près de l'église, le dimanche 20 juillet 1885 sa grand-mère l'emmène chez sa voisine, la petite CHALIEN, 36 heures après cette visite, l'enfant MAYOUD tombe gravement malade - Deux enfants BALE, 9 et 27 mois, demeurant à St Laurent de Chamousset, ils tombent gravement malades après un voyage à Ste Foy en juillet 1885.

Tous ces enfants atteints de paralysie infantile, ont été frappés, dans les mêmes proportions, avec la même gravité. Tous ou presque étaient en bonne santé, et vivaient, dans la plupart des cas, dans de bonnes conditions d'hygiène. De ces treize enfants, quatre sont décédés et tous le troisième jour. Les séquelles de la paralysie ont été très variables.

Le Dr CORDIER précise que l'observation de ces treize cas survenus en deux mois dans une agglomération de 1500 habitants est d'un intérêt capital pour prouver qu'il s'agit bien d'une maladie infectieuse dont la durée d'incubation est excessivement courte.

Il ajoute que « ces faits peuvent avoir une importance pratique considérable. Dès maintenant, la crainte d'une contagion possible doit être présente à l'esprit d'un médecin, et pour ma part, je n'hésiterais pas à éloigner de très jeunes enfants si je voyais tout à coup, dans leur voisinage se manifester la paralysie infantile ».



Focus (suite)

Ainsi, dès 1886, grâce aux petits malades de Ste Foy l'Argentière, un grand pas était fait dans le processus de l'identification de la poliomyélite.

En 1948, le virus sera isolé par culture sur reins de singe. Il sera identifié vers 1954. Commencera alors l'ère des essais de vaccins. La vaccination deviendra obligatoire en France en 1964.

D'après un mémoire lu à la Société des Sciences de Lyon en 1887 « Relation d'une épidémie de paralysie atrophique de l'enfance » par le Dr S.CORDIER Chirurgien en chef de l'Antiquaille ».

Autre épidémie à St Genis l'Argentière

En 1888 dans la famille de Jean Baptiste LAVAL, aux Conches, hameau de St Genis, il y a eu, en un peu plus de trente jours, cinq décès affectant des jeunes et des enfants (Marie 12 ans, 31 mai - Marguerite 20 ans, 17 juin, tisseuse - Benoite 3 ans et 6 mois, 22 juin - Jacques 17 ans, 27 juin - Jean-Baptiste 4 ans, 1^{er} juillet).

Epidémie apportée de l'extérieur par Marguerite, tisseuse à l'usine de rubans Balaÿ ? Eau infectée ? Premiers cas de polio ?

Les délibérations municipales ne mentionnent rien de particulier sauf en 1887 : « La commune a été éprouvée quatre fois par des orages de grêle, les vignes sont complètement hachées, les terres sont ravinées... ».

Il est avéré qu'à l'époque toutes les maladies étaient ravageuses. Il faudra encore 100 ans pour qu'avec l'eau potable, les désinfectants, les vaccins, les antibiotiques et tous les progrès de la science, il n'y ait plus ces drames dans les familles.

Il faut aussi songer, que ces drames, survenus dans deux communes mitoyennes, se sont reproduits, en France, des milliers de fois. Peut-être dans votre famille, dans votre hameau ?

Nous ne pensons pas avoir tout dit, le sujet est triste, mais mérite une (des) discussion...

Gérard FAURE

Etat Civil



NAISSANCE

Le 20 octobre est né **Jad CHEVRON dit BERLANDET**.

Félicitations à ses parents **Anthony CHEVRON dit BERLANDET** et **Marion SAUNIER**.

DECES

Le 22 octobre, de **Francine VIVIAN**, à l'âge de 93 ans.

Francine avait travaillé de longues années à la cantine de notre école.

Condoléances à sa famille.

